

Compte rendu du Comité de Quartier du Champ du Cerf du 28 janvier 2009

Présence de tous les membres du Comité de Quartier, sauf trois excusés et une absente.

Présentation des vœux pour l'année 2009.

Conseil Municipal représenté par Monsieur GEENENS, Premier Adjoint, Madame BAVYE, Conseillère Municipale Déléguée à la Démocratie Participative et Monsieur DELACROIX, Conseiller municipal aux commerçants, artisans et professions libérales.

Secrétaire de séance : le Président délégué demande à l'un des membres de remplir cette fonction en l'absence de volontaire, Monsieur PHILIPPE a été désigné.

Approbation du compte rendu de la réunion du 3 décembre 2008.

Monsieur Bernard STRAGIER propose une réunion ultérieure des seuls membres du comité pour faire le point.

Ordre du jour :

- problème de sablage des rues secondaires :
Il n'existe aucun marché pour exécuter ce travail, la DDE se charge des grands axes. Les employés municipaux interviennent devant les lieux publics et zones accidentogènes. Le public soulève le problème du sablage de certaines rues en impasse dont la circulation s'avère difficile lors de gel. Monsieur GEENENS signale que les moyens sont actuellement limités et que la réserve de sel n'était pas suffisante. Il a été pris bonne note de cette situation qui n'est pas satisfaisante pour l'ensemble des participants. Il rappelle aussi que la loi prévoit que chacun est tenu et responsable du sablage du trottoir.

E.H.P.A.D. :

A la suite des interventions des propriétaires des maisons 1 et 3 de la rue de l'Abbé Grégoire, la rue de service était située entre ces deux habitations : plan initialement établi par l'E.H.P.A.D. et L.M.C.U. Examen de cette question par Monsieur le Maire et Monsieur PLATEAU, responsable de Habitat du nord. Il a été décidé d'abandonner cette sortie et de prévoir la sortie correspondante au bout de la rue Descartes.

Les membres du Comité de Quartier rappellent que l'implantation de l'E.H.P.A.D. aura des conséquences sur la circulation autour de cet établissement.

Monsieur GEENENS rappelle que c'est un très beau projet, qu'il respecte des normes écologiques et naturellement des places de parking sont prévues pour les malades et aussi pour le personnel.

Un des participants demande s'il est possible d'avoir le plan définitif qui semble en cours d'élaboration, ce souhait est partagé par l'ensemble des membres du Comité de Quartier.

Clos Saint Saëns :

Problème du classement dans le domaine communautaire. Existence de ce problème depuis 17 ans que cette rue est créée. Monsieur DELACROIX fait un résumé des différentes interventions sur ce dossier :

- auprès du groupe C.M.H.
- auprès de la Municipalité
- auprès du Comité de Quartier

Problèmes soulevés : absence de trottoirs, regards insuffisants, lors de fortes pluies: dangers réels d'inondation. Voie présentant des fissures qui nécessiterait des travaux;

Pour les pompiers pour Esterra et stationnement difficile pour tout le monde.

Le dossier a été présenté trop tardivement pour le classement, la décision sera prise lors de la réunion de la commission concernée;

Les habitants de cette rue savent qu'ils peuvent compter sur la détermination de la municipalité du Comité de Quartier pour faire aboutir cette juste revendication.

Stationnement, circulation dans le quartier :

- Devant les collectifs, il manque des places de parkings
- Arrêts provisoires de la LIANE : bruits du fonctionnement des moteurs pour les riverains
- Rue Gounod : arrêts de bus, circulation très importante et très difficile, déplacements des arrêts évoqués.

Trottoirs devant les commerces de la rue Chopin, stationnement gênant pour le passage des voitures d'enfants et fauteuils pour handicapés;

Madame BAVYE annonce que la rampe d'accès qui vient d'être construite entre le béguinage et les collectifs sera aménagée côté rue Chopin, par des travaux provisoires pour abaisser le niveau trop important du trottoir, pour les voitures et fauteuils pour handicapés.

Par ailleurs, Madame BAVYE annonce qu'une commission composée de 3 membres des 3 comités de quartier est prévue pour examiner les problèmes de circulation et de stationnement dans la ville et un plan d'ensemble de la circulation sera élaboré.

Madame BAVYE rappelle que la commission accessibilité des locaux publics est presque terminée. Une étude du coût de ces travaux sera à réaliser.

Le Président délégué et les élus municipaux répondent aux différentes questions posées par un public nombreux.

A l'occasion des vœux, un pot a été servi.